

Persée

<http://legacy.persee.fr>

Jacques-P.Millotte. le peuplement du Haut-Jura aux âges des métaux

L Champier

Revue de géographie de Lyon, Année 1956, Volume 31, Numéro 2
p. 160 - 160

[Voir l'article en ligne](#)

Page 160 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

humaine; œuvrant de cette manière, elle apporte des lumières nouvelles ou *soulève des problèmes fondamentaux à propos des adaptations de l'homme au milieu occidental*. Les deux disciplines ne peuvent donc s'ignorer, d'autant plus que les plus vieilles traditions humaines conservent toujours un intérêt d'actualité.

L. Champier.

LA PREMIÈRE COLONISATION DE LA MONTAGNE JURASSIENNE

Jacques-P. MILLOTTE. — **Le peuplement du Haut-Jura aux âges des Métaux**
In *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* (Dijon). Tome VI, fasc. 2, pp. 105-123.

Il nous est agréable de rencontrer un archéologue qui manifeste le souci des attaches terriennes pour les civilisations archéologiques. Nous sommes convaincu depuis longtemps que c'est par le cheminement dans une telle voie que seront résolus les problèmes fondamentaux posés par le paysage humanisé de l'Occident. L'étude de M. J.-P. Millotte prouve bien qu'une telle recherche est immédiatement possible et qu'elle apporte des résultats aussi valables que suggestifs. L'occupation pré- et protohistoriques des Bas-plateaux jurassiens est bien connue (grâce surtout aux travaux de M. Piroutet). L'auteur s'attaque au problème moins creusé du peuplement du Haut-Jura, « des « jeux » impénétrables, entamées seulement par les défrichements médiévaux ». Son travail consiste essentiellement dans la présentation d'une carte, très claire, des vestiges laissés par l'âge des Métaux, appuyée par un inventaire très précis dressé en fonction des lieux de trouvailles. A côté des objets traditionnels découverts dans les sépultures (épées, épingles, rouelles, etc.), les stations lacustres, les tumulus, les fentes de rocher, l'auteur a signalé également les indices toponymiques, les camps ou enceintes et les traces de castramétation.

A l'époque protohistorique, le Haut-Jura était déjà sillonné par un réseau de voies mettant en relation ses deux versants W et E: voie de Besançon au Val de Morveau, voie de la Combe d'Ain à Pontarlier et à Orbe, voies de la région de Saint-Claude. « Au total, le Haut-Jura ne constituait pas pour l'homme préhistorique un obstacle infranchissable, sauf en plein hiver ».

M. J.-M. a l'heureuse idée de soulever la question des terroirs celtiques et proto-celtiques. A côté des grottes, des monts et des marais, qui ne peuvent renseigner que sur le désir de sécurité, on voit apparaître des sites d'établissement pacifique: un plateau calcaire bien délimité par des vallons et supportant une terre légère; un confluent de rivières où aboutissent plusieurs chemins¹.

Mais les traces d'habitat demeurent encore très isolées, rares. Rien de comparable au peuplement de certaines régions de plaine (ex. plateaux de Lons-le-Saunier ou de Salins, Forêt de Haguenau). On peut se demander si, alors, dans ce Haut-Jura, l'habitat était déjà stabilisé ou si l'on se trouve seulement en présence d'essaims de populations nomades, détachés saisonnièrement des groupes des Bas-Plateaux².

Quoi qu'il en soit, la Haute-Montagne jurassienne a joué aux époques celtiques et jusqu'au moyen-âge un rôle répulsif. Si elle n'a pas, comme on l'a vu, tenu le rôle de véritable frontière naturelle, du moins sépare-t-elle assez fortement deux mondes (versant occidental et versant oriental de la chaîne) pour que les orientations politiques aient été, par la suite, nettement différenciées³.

L. Champier.

1. Nous recommandons tout particulièrement à l'auteur un essai de datation précise des terroirs inférieurs (terroir de piémont, de terrasse alluviale). Ce site apparaît en Bourgogne méridionale seulement à l'époque des Métaux (champs d'urnes essentiellement).

2. La présence des prés-bois ou alpages naturels devaient fatalement attirer ces populations essentiellement pastorales.

3. Il serait facile de citer quantité d'exemples de frontières tracées à l'intérieur de ces vastes « no man's lands » protohistoriques et antiques. Des zones de discontinuité dans le peuplement, moins larges, ont donné des limites administratives.

Cf. M. TOUSSAINT, *Le territoire et les limites de la Civitas Verodunensium*, dans Bull. archéol. 1951-22 (pp. 344-397). L'auteur montre que la cité de Verdun, démembrée de